

Un chantier d'insertion, pour un nouveau départ

A2R,
23 rue du Paraguay
06 60 50 75 05
www.a2r-insertion.fr



A2R, vous connaissez ? Et qu'est-ce que cela peut-il dire ? Association des 2 Rives. Et qu'est-ce que c'est, me direz-vous ? C'est une association d'insertion située à Nantes Nord. J'ai rencontré Thérèse Bretaud, membre du Conseil d'Administration pour nous décrire le fonctionnement et les missions de l'association.

La première mission d'A2R est l'insertion professionnelle autour de trois secteurs d'activités :

- Le nettoyage de locaux (bureaux, remise en état d'appartements après un déménagement etc)
- Entretien polyvalent de bâtiments (peinture, menuiserie, etc.)
- Entretien d'espaces verts.

11 personnes sont membres du Conseil d'administration et il y a 5 encadrants.

Chaque salarié en Contrat Unique d'Insertion est reçu dans les 15 premiers jours de son arrivée pour effectuer un bilan de sa situation et être aidé dans ses démarches (logement, permis de conduire, etc.).

Les bénéficiaires du RSA ou les jeunes en contrat d'accompagnement dans l'emploi bénéficient d'un temps de formation de 24 mois. Ce statut leur permet l'accès immédiat à celui de salarié par un contrat de travail de droit privé et à durée déterminée (CDD).

Les activités sont réalisées pour le compte de Nantes Habitat, de Nantes Métropole, du Conseil Général, des collectivités

locales et d'associations sur le territoire de l'agglomération nantaise.

Les ateliers d'insertion ont pour but de se remettre sur le chemin de l'emploi, de réapprendre à se lever et à arriver à l'heure au travail. Certains, au départ, en sont très éloignés. **Les salariés ont envie de s'en sortir.** Vivre et travailler avec d'autres, s'intégrer dans une équipe, être discret, avoir le respect de soi-même, le savoir être. Ces personnes progressent et se socialisent, c'est ce qui est important.

Les bénéficiaires de l'insertion cotisent pour leur retraite ainsi qu'à la caisse de maladie comme tout salarié.

Ce ne sont pas des assistés(es) comme nous pouvons l'entendre autour de nous. L'Etat ne leur verse plus la CMU et le RSA, etc.

Les entreprises embauchent-elles les personnes après le parcours de réinsertion ?

« *Quelques-unes ont la chance d'être embauchées. Le marché de l'emploi est bien difficile en cette période de crise. Certains recommencent un autre chantier d'insertion, d'autres entament une formation ou un CDD.* »

Force est de constater que malheureusement il y a encore des a priori vis-à-vis des public en réinsertion. Nous entendons encore bien souvent des propos discriminatoires à leur sujet, du type, « *ce sont des repris de justice, des alcooliques, des rebuts de la société, des fainéants* »...

De plus, les entreprises ne jouent pas toujours le jeu. Très peu de personnes sortant de ces associations sont embauchées en CDD ou encore en CDI. **Alors, comment remettre le pied à l'étrier si les entreprises ne donnent pas une seconde chance ?**

Les bénéficiaires de ces services ne sont pas reconnus à part entière. Nul n'est à l'abri d'un gros problème au cours de sa vie. Chacun peut se retrouver dans une situation dramatique (perte d'emploi, divorce, etc.).

Je pense que nous pouvons remercier toutes les personnes engagées dans ces associations qui donnent avec générosité de leur temps et leurs compétences pour venir en aide aux plus démunis ●

Daniel Jamonneau

